



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

MESSAGE PARLEMENTAIRE

A L'INTENTION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE SUIVI SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT CHARGÉE D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU CONSENSUS DE MONTERREY

Conférence d'examen de Doha, 29 novembre - 2 décembre 2008

*Approuvé par le Conseil directeur de l'UIP à sa 183^{ème} session
(Genève, 15 octobre 2008)*

Le bilan des actions engagées par la communauté internationale ces six dernières années pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey est contrasté. Il y a eu des progrès dans presque tous les domaines visés dans le Consensus, mais il y a eu aussi des évolutions négatives. Globalement, les progrès ont été beaucoup trop lents et nous avons collectivement manqué à notre devoir de privilégier les grandes priorités dans le programme de développement.

Nous consacrons des sommes exorbitantes au renforcement de la puissance militaire. Et pourtant, nous sommes parfaitement conscients que la force militaire ne peut suffire, aussi grande soit-elle, à assurer la paix et la sécurité, menacées avant tout par l'absence de développement, par la pauvreté et par l'exclusion.

La conjoncture économique mondiale - système financier mondial au bord de l'effondrement et envolée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie - a une incidence néfaste sur le Programme Financement du Développement (FdD). Les gouvernements ne doivent pas céder à la tentation de recourir uniquement à des solutions à court terme pour parer au plus pressé en cette période où il est urgent de procéder à des réformes systémiques et institutionnelles de fond.

Le programme FdD demande à être plus clairement axé sur les hommes et les femmes et sur leurs besoins actuels et futurs. Il nous faut donc revoir ce programme pour remédier aux inégalités croissantes et protéger l'environnement. Nous nous sommes trop focalisés sur l'aide au développement dans son ensemble, en particulier en soutenant la croissance économique, et pas suffisamment sur la nécessité de faire profiter les pauvres et les plus vulnérables du développement.

Le succès du programme FdD dépend en définitive de la manière dont les ressources seront dépensées. Il importe donc d'adapter les priorités et de nous focaliser plus largement sur trois points clés, à savoir : i) l'agriculture, ii) les femmes, et iii) l'emploi productif et le travail

décent. Le manque de financement dans ces trois domaines explique en grande partie pourquoi de nombreux pays dépendent à présent d'importations de produits alimentaires inabordables, pourquoi les femmes continuent à être privées de droits et de débouchés économiques et pourquoi des centaines de millions de personnes sont exploitées ou n'ont pas de travail du tout.

On ne saurait trop insister sur le fait que le Document final de Doha doit comporter une vraie dimension genre, qui était presque totalement absente du Consensus de Monterrey à l'origine. A cet égard, il faut continuer à plaider pour des budgets intégrant les questions d'égalité hommes-femmes jusqu'à ce qu'ils deviennent la norme universelle.

Le nouvel accord FdD conclu à Doha doit aussi tenir compte des préoccupations environnementales telles que les changements climatiques. L'une des possibilités trop longtemps laissées de côté en la matière serait d'adopter des "budgets verts" au plan national. Nous espérons aussi que la Conférence d'examen de Doha permettra de mobiliser des fonds pour aider les pays en développement à mettre en place des mesures efficaces d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

Nous sommes en outre très attachés au volet gouvernance du Programme FdD. Nous regrettons que les "questions systémiques" du Consensus de Monterrey aient été les moins prises en compte depuis son adoption. Le manque de gouvernance économique a débouché sur une période d'instabilité et de spéculation financières à l'échelle mondiale, qui a compromis l'économie productive et la stabilité sociale dont dépendent les ménages.

Comme l'a montré la très récente crise financière, il faut tendre à une réglementation plus stricte et à un contrôle accru des flux financiers internationaux associés à une coordination plus efficace des politiques économiques et monétaires nationales. En particulier, des lois et des normes sur la transparence des marchés financiers, adoptées au niveau international, devraient permettre d'assurer la clarté des transactions financières, ce qui renforcerait la capacité nationale et internationale d'appréciation des risques financiers. Il faut également s'efforcer de faire entendre la voix des pays en développement dans les institutions financières internationales afin que ces pays puissent se fier au partenariat international au profit du développement.

Au plan national, il est nécessaire, pour améliorer la gouvernance, non seulement de prendre des mesures plus drastiques contre la corruption et les délits financiers, mais aussi de veiller à ce que la prise de décisions soit plus démocratique pour que la population se sente impliquée dans le processus de développement. Nous rappelons que les parlements ont là aussi des responsabilités constitutionnelles de premier ordre.

Nous appelons les gouvernements, les organisations multilatérales et la communauté internationale tout entière à veiller à ce que les programmes nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté, les accords d'allègement de la dette, les prêts et les accords multilatéraux d'aide au développement soient adoptés avec la pleine participation du Parlement. Dans le même ordre d'idées, nous rappelons qu'il importe de mettre fin à la conditionnalité des mesures.

Nous appelons au renforcement de l'aide publique au développement (APD) sous forme d'aide budgétaire. Celle-ci permet en effet d'améliorer considérablement la transparence, la responsabilité et l'efficacité générale. Nous appelons en outre les donateurs à financer directement le renforcement des capacités des parlements pour aider ces derniers à mieux

remplir leurs fonctions législatives et de contrôle, en particulier pour ce qui est du contrôle de l'action de l'Exécutif et de l'adoption du budget national.

Nous sommes préoccupés de voir que les volumes globaux de l'APD stagnent de nouveau et que les engagements des donateurs ne semblent pas cadrer avec les besoins réels. Nous sommes favorables à l'idée de renforcer les nouveaux mécanismes de financement du développement et à examiner plus avant des propositions telles que la possibilité de taxer les mouvements de capitaux à court terme. Il faut également des dispositifs d'allègement de la dette plus directement liés à la capacité d'un pays à atteindre ses propres objectifs de développement, indépendamment du niveau de ses recettes, ainsi que des mesures plus efficaces pour éviter le réendettement. L'allègement de la dette ne devrait pas être comptabilisé dans l'aide.

L'investissement étranger direct (IED) a produit des résultats contrastés en matière d'aide au développement. Aussi appelons-nous à une plus grande vigilance sur le sujet afin que ces investissements soient répartis de manière plus équitable et profitent effectivement aux communautés locales ainsi qu'au tissu économique et social des pays bénéficiaires. Le renforcement de la gouvernance des entreprises et la mise en place de mesures plus efficaces de répression des délits financiers doivent aussi faire partie de cet effort.

En tant que parlementaires, nous sommes déterminés à suivre de plus près les activités de l'Organisation mondiale du commerce et à promouvoir une juste libéralisation du commerce. Nous rappelons aux négociateurs de nos gouvernements respectifs les engagements qu'ils ont pris au début du Cycle de négociations multilatérales de Doha. Ils doivent à présent faire montre d'un vrai leadership et de courage. Nous engageons nos gouvernements respectifs à conclure l'accord en négociation depuis le mois de juillet avant la fin de l'année, de façon à ce que le Cycle de développement de Doha puisse aboutir en 2009, en donnant pleinement son sens au mot développement et en profitant équitablement à tous les membres de l'OMC.

Nous félicitons l'Organisation des Nations Unies pour le leadership dont elle fait preuve sur toutes ces questions fondamentales et nous engageons à faire émerger une plus grande volonté politique dans nos pays respectifs pour mener plus avant les réformes nécessaires.